

Des toilettes publiques et communautaires adaptées aux femmes et aux filles : guide à l'intention des urbanistes et des décideurs

Note d'information

Des toilettes publiques et communautaires adaptées aux femmes et aux filles : guide à l'intention des urbanistes et des décideurs s'adresse aux autorités locales, aux urbanistes, ainsi qu'à toute autre personne responsable de la prestation de services d'assainissement. Ce guide les aidera à mieux appréhender les besoins des femmes et des filles en matière de toilettes publiques et communautaires. Il peut les accompagner afin de mieux répondre à ces besoins et apporter des conseils pratiques pour la planification, la mise en œuvre et l'opération. Cette note d'information souligne les éléments marquants du guide et donne un aperçu de la problématique de l'adaptation des toilettes au public féminin.



Figure 1 : Exemple de l'extérieur d'un bâtiment sanitaire adapté aux femmes et aux filles.

Crédit : WaterAid/Verónica Grech

Pourquoi s'intéresser aux toilettes publiques et communautaires adaptées aux femmes et aux filles ?

L'assainissement est un droit fondamental. L'objectif de développement durable 6 vise l'accès universel à l'assainissement en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes en situation vulnérable. Cependant, de nombreuses personnes, notamment des femmes et des filles, ne peuvent souvent pas se rendre aux toilettes où et quand elles le veulent ou en ont besoin.

Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, le manque de toilettes dans les habitations est encore aggravé par l'insuffisance des toilettes publiques et communautaires. Les infrastructures existantes n'ont généralement pas été prévues ou conçues pour répondre aux besoins féminins ou pour être accessibles à tous et à toutes, et elles ne sont pas gérées dans cette optique.

Par ailleurs, les besoins des femmes et des filles diffèrent de ceux des hommes et des garçons, en raison de facteurs biologiques (comme la menstruation ou la grossesse) mais aussi de normes et réalités sociales (comme le risque de harcèlement et de violences sexuelles accru, ou le fait que les femmes sont plus susceptibles d'assumer le rôle de soignants). En l'absence de toilettes publiques bien conçues, la mobilité des femmes et des filles s'en trouve restreinte, ce qui limite leur capacité à prendre part à la vie économique, communautaire et publique.

Les caractéristiques essentielles des toilettes publiques et communautaires adaptées aux femmes et aux filles

Le guide décrit de façon approfondie les caractéristiques essentielles et souhaitables des toilettes adaptées aux femmes et aux filles. Voici un résumé des caractéristiques essentielles :

1. Sécurité et intimité

- Les sections réservées aux hommes et aux femmes sont bien séparées, avec des entrées orientées dans différentes directions ou suffisamment éloignées l'une de l'autre pour garantir l'intimité.
- L'accès est simple et sûr et il s'effectue dans un lieu non caché, en évitant les zones délabrées, obscures ou éloignées. Dans l'idéal, l'emplacement a été défini en consultant des femmes et des filles.
- Les espaces externes et internes sont bien éclairés, notamment lorsque les infrastructures sont ouvertes de nuit.
- Des gardiens et gardiennes ou des agents d'accueil formés sont présents tout au long des heures d'ouverture.
- La structure est robuste et de solides portes peuvent être verrouillées de l'intérieur.
- Une signalisation et un marquage clairs et rédigés dans la/les langue(s) locale(s) indiquent les différentes sections des toilettes (hommes, femmes, personnes à mobilité réduite).



Figure 2 : Exemple de l'intérieur d'un bâtiment sanitaire adapté aux femmes et aux filles.

Crédit : WaterAid/Verónica Grech



Figure 3 : Exemple de l'intérieur d'un cabinet de toilettes adapté aux femmes et aux filles.

Crédit : WaterAid/Verónica Grech

2. Permettre la gestion de l'hygiène menstruelle ainsi que toute autre mesure d'hygiène

- De l'eau et du savon sont fournis dans chaque bâtiment pour le lavage des mains et des protections périodiques réutilisables. Des espaces de lavage du corps sont prévus le cas échéant. L'accès à l'eau (robinets ou seaux) est assuré dans chaque cabine pour une gestion sûre de la menstruation, de l'incontinence, de la diarrhée ou de toute autre maladie.
- Des articles d'hygiène menstruelle sont proposés en un lieu bien visible, à un prix abordable.
- L'élimination des articles menstruels souillés s'effectue à l'intérieur des bâtiments réservés aux femmes, en toute sécurité et dans le respect des cultures locales, avec, par exemple, des poubelles lavables munies d'un couvercle.
- Des patères et des rebords permettent de suspendre des vêtements et de tenir des objets à l'écart du sol.
- Un miroir, situé dans l'idéal au-dessus des points de lavage des mains, permet de procéder à des actes d'hygiène personnelle et incite à se laver les mains.

3. Accessibilité pour tous et toutes

- Les toilettes sont suffisamment proches des habitations ou des zones d'activité.
- Au moins une cabine de toilette par section est accessible aux personnes handicapées ; elle doit être conforme aux directives nationales ou internationales sur certains aspects, comme la surface des cabines, la présence de barres d'appui, la largeur de la porte et la hauteur des équipements.
- La voie d'accès au bâtiment est dégagée, bien éclairée, large et plane pour permettre le passage de tous les usagers.



Figure 4 : Exemple de l'intérieur d'une cabine de toilette adaptée aux femmes et aux filles et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Crédit : WaterAid/Verónica Grech

4. Accès bon marché et disponibilité aux moments opportuns

- Les éventuels frais d'accès sont modiques et adaptés ; leur montant est déterminé après consultation des usagers. Les frais ne désavantagent pas les femmes à cause de leur corps ou fonction sociale. P. ex., si l'accès aux urinoirs est gratuit, les femmes doivent également pouvoir uriner gratuitement ; les aidants ne doivent pas payer lorsqu'ils accompagnent une personne.
- Les toilettes sont ouvertes aux moments opportuns et répondent aux besoins de la communauté ou du quartier desservi. Les horaires d'ouverture sont clairement affichés.
- Le nombre de cabines de toilettes pour femmes est supérieur à celui destiné aux hommes, puisque les femmes ont besoin de plus de temps et d'espace aux toilettes. Le nombre de cabines est suffisant pour le lieu d'implantation.

5. Entretien adéquat et bonne gestion

- La propreté est d'autant plus importante pour les femmes et les filles, qui doivent toucher plus d'éléments que les hommes pour uriner. Un programme de nettoyage fréquent et fiable est mis en place et des moyens et des ressources sont alloués pour qu'il soit dûment respecté.
- Les toilettes sont bien entretenues afin de maintenir leur parfait état de fonctionnement, et un approvisionnement constant en eau est assuré.
- Les déchets sont régulièrement évacués et éliminés en toute sécurité par les entités responsables des déchets solides, notamment les protections périodiques usagées et les couches souillées.
- Les toilettes sont implantées à proximité des réseaux d'approvisionnement en eau, de drainage et, le cas échéant, d'égouts, afin de faciliter la gestion des matières fécales et des déchets liquides. En cas d'utilisation de fosses septiques, l'accès doit être facile pour les camions de vidange. Une vidange périodique doit être convenue avec les opérateurs pertinents.
- Des dispositions de gestion claires sont prévues pour garantir une parfaite durabilité.

6. Répondre aux exigences des soignants et des parents

- Un espace propre et sûr est aménagé pour changer les bébés.
- Au moins une cabine suffisamment spacieuse adaptée aux familles est prévue pour accueillir en même temps un soignant et la personne accompagnée sans qu'ils ne touchent la porte ni les parois.

